MARCHE DE LA BIEVRE
Inscriptions - Mode d'emploi

Pour la mise en place du paiement en ligne des inscriptions, La Marche de la Bièvre a fait appel à **Engage-Sports**, plateforme communautaire collaborative (zéro publicité, 100% efficacité),

I – Inscription individuelle

Pour votre première action sur le portail Engage-Sports, cliquez dans le pavé droit Inscription à 33ème Marche de la Bièvre et choisir **« M'inscrire moi seulement »** dans le menu déroulant.

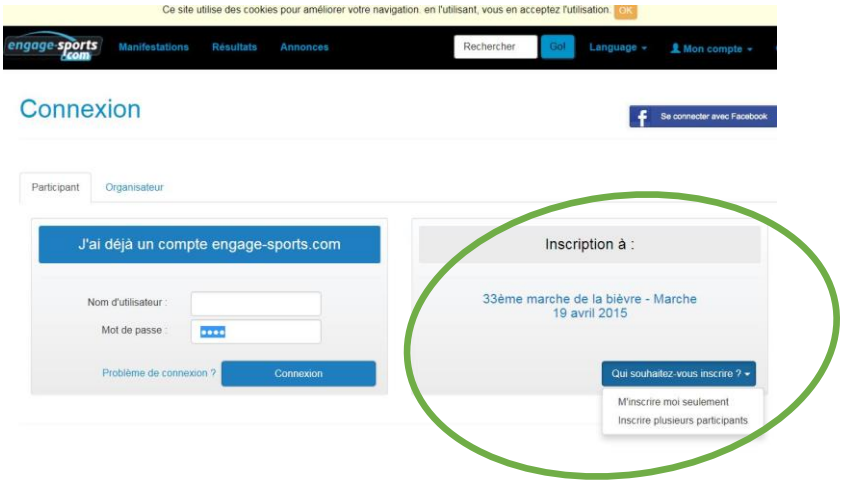

Suivre ensuite les instructions. Après avoir indiqué successivement vos données personnelles (prénom, nom, …), passez à l'étape suivante « S'inscrire »

Vous recevrez un mail d'Engage-sports confirmant votre demande d'inscription avec indication,
- *d'un nom d'utilisateur : nom_prénom_année de naissance*
- *d'un mot de passe*

qui vous permettront d'accéder à votre espace personnel sur Engage-Sports.

Après validation de la commande, cliquez sur « Payer maintenant »
Avant de choisir le mode de paiement (CB ou chèque) vous devez **confirmer** que vous avez pris connaissance des conditions de vente et de la réglementation de la marche.

Pour les paiements par chèque, indiquer l'ordre : Marche de la Bièvre et le N° de commande au dos du chèque.
Envoyer le chèque à l'adresse indiquée.

Après confirmation de votre souhait de payer par chèque, vous recevrez un mail rappelant ces différentes consignes.

A réception du chèque de paiement, l'organisateur validera votre inscription définitive.

*Vous êtes désormais **Engagé** et recevrez un mail de confirmation avec **votre numéro de dossard**.*

Pour les paiements par carte bancaire, vous recevrez un accusé de réception de votre paiement par CB, puis un mail de l'organisateur validera votre inscription.

*Vous êtes désormais **Engagé** et recevrez un mail de confirmation avec **votre numéro de dossard**.*

Imprimez ce mail et présentez-le au départ pour retirer votre bracelet d'identification qui vous permettra d'accéder aux différents ravitaillements

Annulation ou modification d'inscription
Pour modifier (par exemple changer de Marche) ou annuler votre inscription **il vous faudra vous identifier**.
Dans la partie gauche du portail, « J'ai déjà un compte Engage-Sports, saisissez l'identifiant et le mot de passe que vous avez reçu. Ces modifications sont possibles tant que vous n'avez pas enclenché le paiement (« Payer maintenant »)
En cas de problème : oubli mot de passe, … : voir ci-après, page 3 en bas

II – Inscription de groupe

L'inscription se fait en deux phases :
. création d'un compte personnel,
. puis constitution et inscription des membres du groupe dans la marche de leur choix.
Il sera possible, d'ajouter des participants au groupe tant que le paiement n'est pas enclenché « Payer maintenant ».
Après paiement, les ajouts se feront sous forme d'une inscription individuelle ou de création d'un nouveau groupe.

A. Création du compte personnel

Pour votre première action sur le portail Engage-Sport, cliquez dans le pavé à droite Inscription à la 33ème Marche de la Bièvre et choisir **« Inscrire plusieurs participants »** dans le menu déroulant.

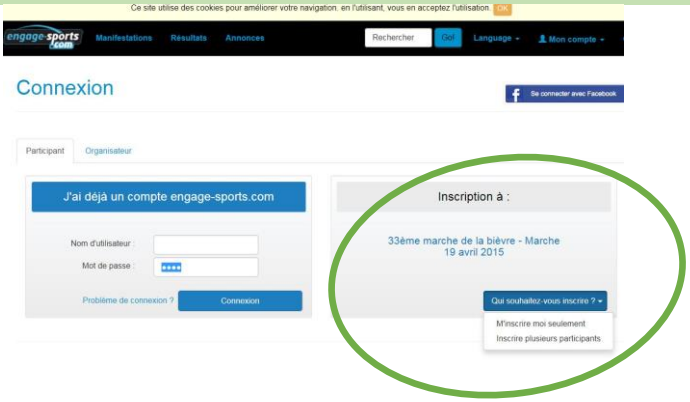

Pour créer votre espace /compte personnel sur Engage-Sports, il vous est demandé un définir

- un identifiant
- et un mot de passe.

Le créateur du groupe renseigne les informations personnelles le concernant et crée le compte.
Cet identifiant et ce mot de passe vous seront confirmés par mail.
Important : Ils vous serviront à revenir sur votre compte, si besoin est, pour compléter/modifier votre groupe et terminer les inscriptions, imprimer le détail des inscriptions, ….

B – Constitution du groupe et inscription dans les marches

Après création du compte, vous êtes invité à

- donner un nom à votre groupe (facultatif)
- indiquer le nombre de participants que vous souhaitez inscrire dans ce groupe (ce nombre est indicatif : d'autres participants imprévus pourront être ajoutés par la suite*)

Si vous faites une des marches, commencer par votre inscription : cliquer sur le menu déroulant « ++ Nouveau participant ++ » et sélectionner votre nom/prénom

Ensuite ajouter les nouveaux participants
Sélectionner la marche choisie, puis renseigner les données personnelles de chacun des participants supplémentaires.

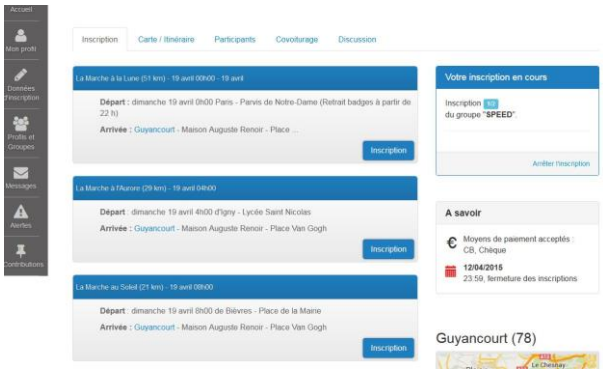

Le panier vous permet de visualiser l'état de votre commande, et de vérifier que vous n'avez oublié personne.

(Attention le créateur du compte/groupe n'est pas inscrit d'office !)

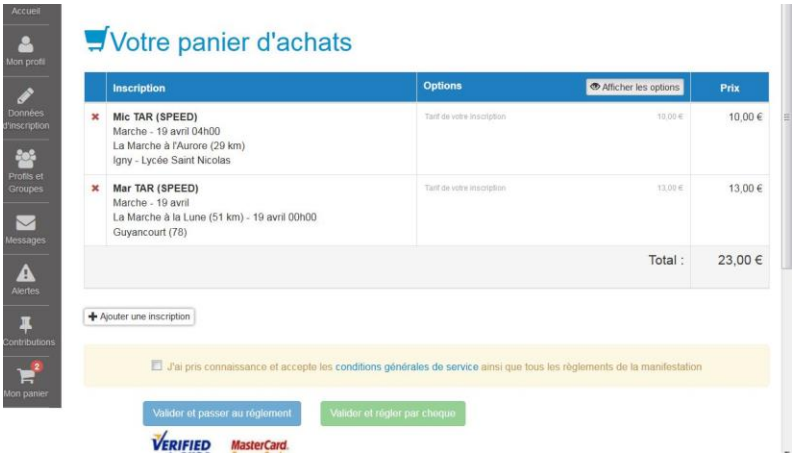
Votre panier d'achats
Inscription
Options
Afficher les options
Prix
Mic TAR (SPEED)
Marche - 19 avril 04h00
La Marche à l'Aurore (29 km)
Igny - Lycée Saint Nicolas
10,00 €
Mar TAR (SPEED)
Marche - 19 avril
La Marche à la Lune (51 km) - 19 avril 00h00
Guyancourt (78)
13,00 €
Total :
23,00 €
Ajouter une inscription
J'ai pris connaissance et accepte les conditions générales de service ainsi que tous les règlements de la manifestation
Valider et passer au règlement
Valider et régler par cheque

Avant de choisir le mode de paiement (CB ou chèque), vous devez **confirmer** que vous avez pris connaissance des conditions de vente et de la réglementation de la marche.

Pour les paiements par chèque, indiquer l'ordre : Marche de la Bièvre et le N° de commande au dos du chèque
Envoyer le chèque à l'adresse indiquée.

Après confirmation de votre souhait de payer par chèque, vous recevrez un mail rappelant ces différentes consignes.

A réception du chèque, l'organisateur valide votre inscription définitive.

*Vous êtes désormais **Engagés** et recevrez un mail de confirmation avec le récapitulatif des inscriptions et les numéros des dossards*.

Pour les paiements par carte bancaire, vous recevrez un accusé de réception de votre paiement par CB.
Puis l'organisateur validera vos inscriptions.

*Vous êtes désormais **Engagés** et recevrez un mail de confirmation d'engagement par participants*

Imprimez ce mail et présentez-le au départ pour retirer les bracelets d'identification qui permettront aux marcheurs d'accéder aux différents ravitaillements
(Pour un retrait individualisé ou dans des marches différentes imprimez le mail en plusieurs exemplaires)

C - Ajout ou retrait de marcheurs dans le groupe

Ultérieurement, pour modifier votre inscription ou ajouter un marcheur à votre groupe* il vous faudra vous connecter à votre compte personnel avec votre identifiant et votre mot de passe.

Dans la partie gauche du portail, « J'ai déjà un compte Engage-Sports, saisissez l'identifiant et le mot de passe que vous avez choisi lors de la création du groupe.

Ces modifications sont possibles tant que vous n'avez pas enclenché le paiement (« Payer maintenant »)

Vous pouvez ajouter une nouvelle inscription dans la même manifestation

- soit à partir de l'invitation « Qui souhaiteriez-vous inscrire ? »
- soit à partir du panier, cliquer sur « + Ajouter une inscription » puis sur « même manifestation »

**Il se peut que l'ajout de membres supplémentaires soit bien effective mais qu'il n'apparaisse pas dans le panier avec le nom du groupe…*

En cas de problème

. Si vous avez perdu vos identifiants et mots de passe, vous pouvez demander automatiquement un nouveau mot de passe. Pour cela cliquer sur "Problème de connexion" dans la partie gauche du portail, « Vous avez déjà un compte Engage-Sports.

. Pour tout autre problème de connexion, consulter l'aide Engage-sports (bandeau, en haut de l'écran à droite)

Si rien ne marche - mail erroné ou autre problème - contacter la marche de la bièvre par email à : inscription.marche@bievre.org